

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

|      |        |        |      |
|------|--------|--------|------|
| 1 an | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| 100  | 35     | 65     | 100  |
| 100  | 35     | 65     | 100  |

Nous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 30 centimes.  
 Compte de chèques postal 112.54

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S.A. SUISSE DE PUBLICITE**  
 Les 2-Place  
**Fribourg**

**PREZ DES ANNONCES**

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### Un accord anglo-persan.

L'Angleterre vient de négocier avec la Perse un accord qui fait couler beaucoup d'encre mêlée de bile.

La Perse est un grand et riche pays ; mais il est habité par un de ces peuples mineurs qui doivent se résigner à subir la loi d'autrui. L'Angleterre et la Russie se sont naguère adjugé la tutelle de la Perse, en convenant entre elles de certaines zones où chacune aurait les coudées franches. La Russie avait dû se contenter de ce partage ; elle avait visé bien plus loin ; mais l'Angleterre ne pouvait lui permettre de s'approcher, à travers la Perse, des frontières de l'Inde et du Golfe Persique.

Naturellement, ce traité anglo-russe, dont la Perse était l'objet sans avoir rien à y dire, s'ouvrait par la belle déclaration que voici : « Les gouvernements de la Grande-Bretagne et de Russie, s'étant mutuellement engagés à respecter l'intégrité et l'indépendance de la Perse... »

« Les diplomates sont de fameux pince-sans-rire ! C'était il y a douze ans. La grande guerre vient d'évincer la Russie de l'échiquier diplomatique. L'Angleterre a profité de la disparition de ce concurrent pour mettre la Perse dans sa poche.

« Le Temps de Paris exprime l'opinion française sur cet escamotage. Il en parle avec une vive aigreur.

« Il paraît, écrit-il, que le nouvel accord anglo-persan maintient explicitement l'intégrité et l'indépendance de la Perse. Ces expressions ont déjà servi. Il est difficile de leur donner en 1919 un autre sens qu'en 1907 — le sens d'une simple précaution oratoire. » Et en effet, le gouvernement persan s'oblige par le traité à placer son armée et ses finances sous une direction britannique. Que devient, après cela, l'indépendance de la Perse ?

« Le Temps tient l'accord anglo-persan pour illicite et nul. Illicite, parce que l'article 10 du pacte de la Société des nations dit :

« Les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression intérieure et extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. »

Or, la Perse va entrer dans la Société des nations. Mais, objectera-t-on, elle n'en fait pas encore partie. Le Temps en convient, mais il juge cette raison « pharisaïque » et il pense que les Anglais « tiennent trop à leur réputation de droiture pour invoquer de pareils arguments. »

D'ailleurs, ce raisonnement, si on le faisait, serait sans valeur, dit le Temps, car le traité anglo-persan est nul jusqu'à ce que le Parlement de Téhéran l'ait ratifié ; or, étant donné l'état politique du pays, il n'y a pas de vraisemblance que le traité puisse être entériné avant de longs mois ; le pacte de la Société des nations sera déjà en vigueur quand le Parlement persan pourra se réunir pour s'occuper de l'accord avec l'Angleterre.

Mais supposons que les prévisions du Temps soient déjouées et que l'approbation du traité anglo-persan devance l'entrée en vigueur du pacte de la Ligue des nations. Le journal parisien ne se tient pas pour battu.

L'accord anglo-persan, dit-il, sera détruit par l'article 20 du pacte de la Société des nations : « Les membres de la Société reconnaissent, chacun en ce qui le concerne, que le présent pacte abroge toutes obligations ou ententes inter se incompatibles avec ses termes et s'engagent solennellement à n'en pas contracter à l'avenir de semblables. Si, avant son entrée dans la Société, un membre a assumé des obligations incompatibles avec les termes du pacte, il doit prendre des mesures immédiates pour se dégager de ces obligations. »

En terminant, le Temps s'étonne que le gouvernement britannique n'ait pas vu « qu'il y avait un contraste, une opposition insoutenable, entre la politique qu'il pratiquait en Perse et les engagements qu'il prenait à Paris. »

Pour le moment, la Perse est pleine de battonnettes anglaises ; et il faut rappeler, pour montrer à quelle fâcheuse condition sont réduits les peuples, comme le persan, qui ne sont pas maîtres de leurs actes, que si la

Perse est riche en ressources, toute cette richesse reste en friche, parce que ses curateurs ont interdit à la Perse de construire des routes et des chemins de fer, de peur que ces voies de communications ne missent en péril leurs propres intérêts.

Mais maintenant, cela va changer. L'Angleterre, n'ayant plus à redouter les velléités d'expansion russes, met à la disposition de la Perse cinquante millions pour établir des routes et des voies ferrées. L'Angleterre rend service à la Perse et à tout le monde. Si elle ne s'instituait pas tutrice du peuple persan, il faudrait que quelqu'un d'autre prit ce rôle, dans l'intérêt général.

L'enquête sur le désastre de Caporetto a mis en cause le Père Semeria, le célèbre Barnabite qui, pendant la guerre, était comme l'aumônier du général Cadorna. On a accusé le Père Semeria d'avoir usé de son influence sur le général Cadorna pour lui faire prendre des mesures de favoritisme fâcheuses pour la conduite de la guerre.

Il est aisé de montrer l'absurdité de ces accusations. Le général Cadorna n'était pas homme à subir l'influence de son entourage. La commission chargée de l'enquête sur le désastre de Caporetto n'a, d'ailleurs, pu trouver aucun indice de cette prétendue ingérence du Père Semeria dans les affaires de l'état-major. Le radical Secolo de Milan lave lui-même le P. Semeria de tout soupçon en disant que le religieux Barnabite n'a fait que son devoir d'aumônier et de propagandiste auprès des aumôniers et de la troupe, « ce qui devait produire un grand bien moral, étant données sa belle intelligence et l'efficacité de sa parole. »

Le sort de la Palestine intéresse et inquiète les catholiques de tous les pays. On se souvient du voyage qu'y a fait le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, dans le désir de sauvegarder les intérêts supérieurs du catholicisme au pays de Jésus. Après le cardinal anglais, c'est un cardinal français, Mgr Dubois, archevêque de Rouen, qui est allé en Palestine affirmer le prestige du catholicisme et de la France, qui n'entend pas se voir dépouiller du protectorat séculaire qu'elle exerce en Orient. On annonce aujourd'hui le départ pour Jérusalem du cardinal Giustini, qui représentera le Pape aux fêtes du VII<sup>ème</sup> centenaire de la custodie des religieux franciscains de Terre sainte. On sait que la garde du Saint-Sépulcre est un antique et glorieux privilège des Capucins italiens, privilège que le Saint-Siège a récemment confirmé.

Ce voyage du cardinal Giustini causera une grande joie aux catholiques italiens, qui se plaignaient que l'Italie ne s'intéressât pas assez à la Palestine. Plusieurs journaux ont même reproché au gouvernement italien son indifférence à l'égard de la Terre-Sainte, où, pourtant, plusieurs maisons religieuses ont passé, dès avant la guerre, du protectorat français sous le protectorat italien.

Nous avons publié la nouvelle de la création d'un Institut biblique à Jérusalem. Cette information demande quelques explications.

Lorsque Pie X fonda, à Rome, l'Institut pontifical biblique, il décida qu'il y aurait une maison de l'Institut à Jérusalem. Cette décision ne fut pas immédiatement mise à exécution. On voulait d'abord laisser le temps à l'Institut biblique de Rome de se consolider. Aujourd'hui que les circonstances sont plus propices, le Saint-Père a chargé le P. Fernandez, de la Compagnie de Jésus, président de l'Institut biblique, d'ouvrir une maison à Jérusalem. Elle ne sera pas, dit le Pape, une école proprement dite, dans laquelle s'enseigneraient toutes les disciplines bibliques ; ce sera simplement une dépendance et un complément de l'Institut de Rome. On n'y enseignera que quelques branches particulières comme la géographie, l'archéologie et l'épigraphie sémitique.

### L'accord anglo-persan

Londres, 18 août.

Voici le texte de l'accord anglo-persan dont nous parlons en *Nouvelles du Jour* :

**Préambule.** — En vertu des liens étroits d'amitié qui ont existé entre les gouvernements dans le passé et dans la conviction qu'il est indispensable pour les intérêts mutuels des deux gouvernements dans l'avenir que ces liens soient renforcés, et qu'une impulsion énergique soit donnée au développement de la prospérité de la Perse, il est, par les présentes, convenu ce qui suit, entre le gouvernement persan, d'une part, et le ministre de Sa Majesté britannique, agissant au nom de son gouvernement, d'autre part :

1<sup>o</sup> Le gouvernement britannique réitère de la façon la plus catégorique ses engagements qu'il a pris à plusieurs reprises dans le passé de respecter absolument l'indépendance et l'intégrité de la Perse.

2<sup>o</sup> Le gouvernement britannique fournira, aux frais du gouvernement persan, les services des conseillers experts qui, après entente entre les deux gouvernements, pourront être jugés nécessaires aux différents départements de l'administration persane. Ces conseillers seront engagés par contrat et munis de pouvoirs adéquats dont la nature fera l'objet d'un accord entre le gouvernement persan et les conseillers.

3<sup>o</sup> Le gouvernement britannique fournira, aux frais du gouvernement persan, les officiers, les munitions et les équipements de type moderne qui pourront être jugés nécessaires par une commission mixte d'experts militaires anglais et persans, laquelle se réunira immédiatement dans le but d'évaluer les besoins de la Perse en vue de la constitution d'une force uniforme que le gouvernement persan se propose de créer pour l'établissement et le maintien de l'ordre dans le pays et sur ses frontières.

4<sup>o</sup> Dans le but de trouver les fonds nécessaires aux réformes indiquées aux clauses 2 et 3 de cet accord, le gouvernement britannique offre de consentir au gouvernement persan ou de lui ménager un emprunt substantiel pour la garantie duquel les ressources seront recherchées par les deux gouvernements dans les revenus des douanes ou autres sources de revenus à la disposition du gouvernement persan. En attendant la fin des négociations relatives à cet emprunt, le gouvernement britannique fournira des avances sur cet emprunt dans la limite qui sera jugée nécessaire pour commencer lesdites réformes.

5<sup>o</sup> Le gouvernement britannique, reconnaissant pleinement la nécessité urgente d'améliorer les communications en Perse en vue à la fois de l'extension du commerce et de la lutte contre la famine, est disposé à coopérer avec le gouvernement persan pour encourager les entreprises anglo-persanes qui travailleraient dans ce but au moyen de construction de voies ferrées ou autres moyens de transport. Il est bien entendu que les décisions qui seraient prises à cet effet ne le seraient qu'après un examen des problèmes soulevés par les experts et après accord entre les deux gouvernements sur les différents projets qui pourraient paraître le plus nécessaires, le plus pratiques et le plus avantageux.

6<sup>o</sup> Les deux gouvernements se mettent d'accord sur la nomination immédiate d'une commission mixte d'experts chargés de l'examen et de la révision des tarifs de douane en vigueur, en vue de leur réorganisation sur une base les mettant en harmonie avec les intérêts légitimes du pays et destinés à assurer sa prospérité.

Signé à Téhéran, le 9 août 1919.

Par un accord financier annexe, le gouvernement britannique consent au gouvernement persan un prêt de 50 millions de francs au taux de 7 %.

En 1911, l'Angleterre avait déjà prêté à la Perse 31 millions de francs.

### En Hongrie

#### Le nouveau cabinet

Budapest, 18 août.

Les portefeuilles du commerce et de l'administration ont été attribués aujourd'hui, M. Franz Heinrich, vice-président de la Chambre de commerce de Budapest et conseiller de la Banque austro-hongroise, a été nommé ministre du commerce. Le ministre de l'alimentation est à l'ingénieur Charles Erékly.

### Notre feuilleton

Nous commencerons demain un nouveau feuilleton

#### Une barrière invisible

DE M. MARYAN

### LE VORARLBERG

Berne, 18 août.

Les délégués du Vorarlberg, Dr Pinher et Dr Neubner, ont adressé le télégramme suivant à M. Clémenceau, président de la conférence de la paix :

Monsieur le Président,

Agissant au nom du peuple du Vorarlberg, les soussignés, dûment mandatés à cet effet par leurs concitoyens, ont l'honneur de vous exposer respectueusement ce qui suit, en vous priant de bien vouloir en saisir les puissances alliées et associées.

Le 3 novembre 1918, le Vorarlberg, faisant usage de sa souveraineté retrouvée, s'est proclamé indépendant. Le 11 mai, par un plébiscite régulier et à une majorité écrasante, si a chargé son gouvernement de négocier avec la Suisse pour obtenir son admission dans la Confédération suisse, à laquelle le peuple du Vorarlberg se sent étroitement lié par la géographie, la race, les souvenirs historiques et un amour commun de la liberté. Malheureusement, le délégué du Vorarlberg, Dr Ender, qui s'était rendu à Saint-Germain sur l'invitation du gouvernement de l'Autriche allemande, s'est vu interdire par le chef de la délégation autrichienne de traduire devant la conférence les revendications légitimes et l'indéfectible volonté de ses concitoyens.

Les soussignés se déclarent persuadés que les Alliés, après avoir détruit la puissance des Habsbourg pour rendre la liberté aux peuples de la double Monarchie et assurer leur droit de libre disposition, ne refuseront pas d'entendre les délégués réguliers d'une population montagnarde, qui aspire à être libre, non pour échapper aux conséquences d'une guerre qui a été décidée sans son consentement, mais par un amour traditionnel et désormais inflexible de l'indépendance. C'est dans cet espoir et dans ces sentiments que les délégués ont l'honneur, Monsieur le président, de vous exprimer la reconnaissance anticipée du peuple du Vorarlberg.

### M. Poincaré en Alsace

Paris, 18 août.

M. Poincaré a commencé lundi sa tournée en Alsace-Lorraine. Il a visité la vallée de la Thour, s'arrêtant notamment à Altkirch et à Mulhouse. Il a inauguré à Bourzwiller le monument élevé à la mémoire des otages que les Allemands ont fusillés en 1914, après le recul des troupes françaises. M. Poincaré, dans un discours, a dit : « Les Allemands croyaient ainsi terroriser l'Alsace-Lorraine. Ils n'ont réussi qu'à élargir l'abîme qui vous sépare d'eux. »

La population de tous les villages a fait des ovations enthousiastes au président.

Mulhouse, 18 août.

Une automobile, venant de Colmar et emmenant MM. Millerand, Poulet, commissaire du gouvernement à Colmar et deux officiers, à Altkirch, pour recevoir M. Poincaré, arrivait à Mulhouse, lorsque le chauffeur voulut éviter un cycliste ; la voiture fit une embardée, la partie supérieure heurta un arbre, et une pièce métallique frappa M. Poulet à la tête. M. Millerand a aussi reçu quelques contusions à la figure. Ses contusions sont sans gravité. Les officiers sont indemnes. M. Poulet, transporté à l'hôpital militaire de Mulhouse, a été traité. Dès son arrivée à Altkirch, M. Poincaré s'est informé sur l'état de santé de M. Poulet.

### Au pays de la Sarre

Berlin, 19 août.

Une certaine effervescence se manifeste parmi les cheminots du district de la Sarre. Une partie d'entre eux menacent de faire grève. A Sarrebruck, siège de la direction des chemins de fer du district de la Sarre, une échauffourée a eu lieu, ainsi qu'une tentative de pillage du dépôt d'uniformes de cheminots. De tout jeunes gens essayèrent de s'emparer de la caisse des chemins de fer. Si une grève des cheminots éclatait, les autorités militaires interviendraient. (Le maréchal Foch a interdit toute assemblée.)

### L'avion du fiso

Berlin, 19 août.

La police berlinoise a réussi à faire avorter une tentative de transférer en Suisse un capital de 20 millions de francs, en se lançant à la poursuite du train qui emportait les contrebandiers, au moyen d'un aéroplane. Les délinquants furent rejoints à Nuremberg et incarcérés.

### L'Angleterre pour la Lituanie

On mande de Paris à l'officielle Lituanie que l'Angleterre reconnaît Viena comme la capitale historique de la Lituanie et son centre intellectuel.

### Les Etats-Unis protègent la Lettonie

Copenhague, 18 août.

L'Amérique ouvrira un crédit de plusieurs millions de dollars à la Lettonie.

### La récompense habituelle

On écrit de La Haye à la Croix : « Nous avons un politicien d'un mérite rare, d'une moralité exemplaire, de talents magnifiques, d'une probité à toute épreuve, je parle du baron Van Wynbergen, président de la Société électorale catholique, un homme qui a donné la moitié de sa vie politique au relèvement de l'enseignement catholique et de la position matérielle du corps enseignant de l'enseignement libre, et maintenant qu'il a atteint son but, un petit instituteur lançait, un de ces jours, dans une réunion, que le premier député qu'on mettrait à la porte devrait être M. Van Wynbergen, et que quelque instituteur devrait prendre sa place. »

### La révolution à Sofia ?

Londres, 18 août.

Le Daily Mail annonce que des désordres sanglants se sont produits à Sofia. La foule a manifesté devant le palais royal en réclamant l'abdication. La troupe a dû intervenir.

### Le plébiscite du Schleswig

Berlin, 19 août.

Selon le Berliner Tageblatt, la commission de l'Entente chargée de faire exécuter le plébiscite dans le Schleswig septentrional, composée de délégués français, anglais, américains, suédois et norvégiens, s'est réunie à Copenhague et a commencé ses travaux.

Le président du conseil Zahlé et le ministre danois pour le Schleswig septentrional Hansen ont déclaré que le gouvernement danois était prêt à prendre en considération les intérêts de la population de cette partie du Schleswig.

Un bataillon français aurait été transporté à Rürwitz aux fins d'intervenir si besoin en était.

### Le fil direct Berlin-Milan

Milan, 18 août.

Les relations télégraphiques entre l'Italie et l'Allemagne ont été reprises par fil direct entre Berlin et Milan.

### Le calme rétabli à Luxembourg

Le calme est rétabli dans les milieux ouvriers du bassin minier luxembourgeois, qui déclarent accepter l'indemnité de vie chère accordée par le Parlement. On n'a eu à déplorer aucune mort au cours des incidents qui se sont produits. Il y a eu seulement quelques personnes légèrement blessées, dont un soldat luxembourgeois.

### Le gouvernement de Bavière

Munich, 18 août.

Le gouvernement bavarois a été transféré de Bamberg à Munich.

### Le Palatinat restera-t-il bavarois ?

Berlin, 18 août.

La question du Palatinat s'achemine vers une décision.

Une partie de la presse du Centre traite avec dédain le programme du gouvernement bavarois et répand que l'unique moyen de sauver le Palatinat serait de le réunir à la République rhénane projetée.

L'Association du libre Palatinat pousse à une rupture avec la Bavière et l'Allemagne. Les autorités françaises d'occupation entravent les manifestations des partisans de l'Allemagne.

### CHRONIQUE RELIGIEUSE

#### Au Vatican

Le Saint-Père a reçu les participants au cours social du Mont-Cassin. Il a prononcé un discours, rappelant l'importance toujours actuelle de l'Encyclique *Humani Generis* ; il a remis à chacun des participants la médaille pontificale de cette année, dont le verso porte l'effigie du Rédempteur, entre la Justice et la Paix, avec la devise : *Pax iusta ac stabilis*.

Un cours social s'ouvrira à Palerme le 27 de ce mois, dans le palais du Cardinal. Il s'adresse tout spécialement aux catholiques de la Sicile.

#### Distinction pontificale

Le Saint-Père a conféré l'ordre de l'Éperon d'or au vicomte de Pasqueira, d'Oporlo, grand protecteur de toutes les œuvres de religion et de bienfaisance et qui a été l'un des principaux bienfaiteurs du collège portugais fondé à Rome.

#### Un visiteur apostolique en Chine

On dément la nouvelle donnée par un journal parisien que Mgr Pisani serait nommé visiteur apostolique en Chine.

On se souvient que Mgr Pisani fut désigné jadis comme nonce apostolique en Chine lorsque la Chine fut nommée un représentant auprès du Saint-Siège. Mais tout resta en suspens à cause de l'opposition de la France, qui pré-



tendit que la Chine ne pouvait négocier directement avec le Pape.

Il est fort probable que la Congrégation de Propagande enverra maintenant en Chine un visiteur apostolique, car cette charge est exclusivement religieuse; mais son choix ne tombera pas sur Mgr Pisani, qui reste attaché à la Congrégation des affaires extraordinaires comme délégué spécial pour l'émigration.

**Le futur évêché de Riga**

Copenhague, 18 août. L'évêque catholique Olukr vient d'arriver à Riga pour régler l'établissement d'un évêché. Il a célébré un service divin solennel en présence des représentants du ministère et des différentes légations.

**A l'abbaye de Mariastein**

Nous avons signalé brièvement la démission du Révérendissime Abbé de Mariastein-Bregenz, le Père Augustin Rothenflue, et l'élection de son successeur, le Père Augustin Borer. C'est la maladie qui a obligé le vénéré Père Rothenflue à prendre une retraite prématurée. Le Père Rothenflue n'a, en effet, que 53 ans. Il est né à Rapperswil, en 1866, et fit sa profession chez les Bénédictins de Mariastein, à Delle, en 1886. Ordonné prêtre, il exerça le ministère à Hofsteten, la grande paroisse solénoise dépendante de Mariastein. Le 7 juin 1905, à 39 ans, il remplaça à la tête de l'abbaye de Père Vincent Molschi, décédé. C'est sous son gouvernement que le couvent de Delle dut fermer ses portes et que la famille bénédictine de Delle se réfugia près de Salzbourg d'abord, puis à Bregenz, dans des bâtiments du château de Babenwohl, transformés et agrandis par les soins du nouvel Abbé. Le Père Augustin Rothenflue vint au monastère, placé sous le vocable de saint Gall, le meilleur de ses forces.

Le successeur que le Chapitre de Mariastein-Bregenz vient de lui donner est également Suisse. Le Père Augustin Borer est né à Busserach (Solcure), en 1878. Il fit ses études de théologie à l'université de Fribourg, à laquelle il est demeuré très attaché. Après son ordination, il a enseigné au Collège de Sarne, puis a exercé la pastoration à Metzelen. Depuis 1918, il remplit la charge de supérieur à Mariastein. C'est là qu'il a été consacré dans la dignité abbatiale le 10 août, par le Révérendissime Abbé d'Einsiedeln.

**PETITE GAZETTE**

**Une station française de télégraphie sans fil**

Paris, 17 août. (Sp.) — Excelsior publie de longs détails sur la nouvelle installation de télégraphie sans fil de Croix d'Hins, près Bordeaux, qui sera la station la plus puissante du monde.

La station sera cinq fois plus forte que celle de la tour Eiffel, trois fois et demie plus forte que celle de Lyon, deux fois plus forte que celle de Nauen. Les ondes porteront à 20,000 kilomètres, par conséquent relient la métropole aux plus lointaines colonies.

Le poste pourra transmettre 72,000 mots quotidiennement. Il sera prêt dans six mois.

**Echos de partout**

**POUR COMBATTRE LES INCENDIES DE FORÊTS**

C'est d'Amérique que nous vient la nouvelle. Notre confrère *Scientific American* expose que chaque année on compte par millions de dollars les pertes subies du fait de l'incendie de forêts aux Etats-Unis. Les dommages sont quelquefois irréparables. Aussi des patrouilles d'hommes à pied, à cheval et à motocycle sont-elles utilisées, afin de surveiller d'immenses étendues boisées.

Des postes élevés sont également édifiés, hauts miradors permettant d'aider le contrôle des patrouilles. Mais le rayon de visibilité étant limité, on a perfectionné cette surveillance par l'utilisation de ballons captifs reliés par téléphone aux postes d'incendie les plus voisins.

Ce n'était pas encore suffisant. Et on vient d'expérimenter un service de premier secours par aéroplanes, lequel aurait donné de bons résultats.

Voici en quoi il consiste. Dès qu'un commencement de feu est signalé, des avions, ayant à bord un chargement de bombes à acide carbonique, se dirigent vers le foyer de l'incendie, qu'ils bombardent ensuite de leurs engins à gaz ou à liquides spéciaux.

Notre confrère fait remarquer qu'une organisation de ce genre permet de maintenir l'entraînement des pilotes de bombardement, le lancement des bombes expérimentales étant un précieux exercice pour s'exercer au tir et maintenir les aviateurs en forme, dans le cas d'un conflit armé.

Comme quoi — malgré la guerre finie et la Société des nations en voie de constitution, — il n'y a pas un pays au monde qui ne songe à s'organiser en vue de batailles futures!

**MOT DE LA FIN**

— Toi, mon brave, tu auras la médaille.  
— Alors donne-moi comme médaille une pièce de vingt francs... ça rend plus de services.

**LA SAISON**

Paris, 18 août. La chaleur, à Paris et dans la région, reste accablante. Le thermomètre accuse un maximum de 37° à l'ombre. Dans toute la France, la même température élevée accable les populations. On mande de Perpignan : Une vague de chaleur déferle depuis quelques jours sur le Midi en général et sur le Roussillon en particulier. Le thermomètre accuse 40 à 42° à l'ombre. Un vent léger du sud, semblable au

sirocco des côtes algériennes, rend l'atmosphère irrespirable.

**Mende, 18 août.**

Dans la Lozère, notamment, où le thermomètre ne dépasse guère en cette saison 18 à 20 degrés, le soleil est tellement ardent que les moissonneurs ont dû abandonner les champs au milieu du jour.

Des incendies de forêts éclatent un peu partout; les forêts domaniales de Lamuéjols et de Chadenet sont en feu.

Certains habitants des causes de la Lozère doivent faire plus de dix kilomètres pour trouver de l'eau, pour faire boire leurs bestiaux; les rivières et les ruisseaux sont partout très bas. A Mende, le Lot peut être franchi à pied sec en maints endroits, ce qui ne s'était jamais vu. Les récoltes encore en terre, comme les pommes de terre, sont perdues; les bestiaux ne trouvent rien à manger dans les pâturages. La désolation règne dans les campagnes de la Lozère.

**LA PERTURBATION MAGNÉTIQUE des 10 et 11 août**

Comme on l'a dit, des phénomènes magnétiques d'un caractère tout à fait particulier ont été constatés dans les journaux des 10 et 11 août, dans la plupart des pays d'Europe, en Espagne, en France, en Angleterre, en Suède, en Danemark, etc.

Dans la journée du 10 août, à partir du lever du soleil, on a observé des troubles télégraphiques importants. Ces troubles ont diminué légèrement dans l'après-midi, pour reprendre dans la soirée. Les communications télégraphiques ont été rendues presque impossibles pendant toute la journée du 10; les dérangements des lignes ont continué à se manifester également dans la journée du 11 août.

Cette interruption des communications télégraphiques a été due à des courants telluriques puissants, phénomène magnétique auquel il est impossible de remédier.

Depuis le 11 août, ces phénomènes magnétiques ont disparu.

Ces phénomènes seraient dus à l'activité solaire.

**AVIATION**

**Paris-Dakar**

Paris, 18 août. Les dernières nouvelles de l'avion Goliath, tenant le raid Paris-Dakar, signalèrent l'aéroplane passant le 16 août, à 3 heures 30, au-dessus de Port-Etienne, à 1500 kilomètres de Mogador et à 720 de Dakar, ayant accompli heureusement la partie la plus difficile du raid, puisque 1200 kilomètres de désert sont franchis. L'arrivée à Dakar était attendue le 16 août, vers 9 h. du matin.

**De Rome à Tokio**

Une course Rome-Tokio est organisée par Gabriel d'Annunzio. Elle aura lieu au mois d'octobre, avec une escadille de cinq machines, pilotées par des aviateurs militaires. Le parcours est de 17,000 kilomètres et sera accompli en 19 étapes et en 12 jours. Les aviateurs traverseront l'Asie Mineure, le Tibet, l'Inde, le Siam et la Chine.

**Zurich-Bellinzona**

Deux biplans destinés à l'inauguration du service aérien avec passagers Zurich-Bellinzona sont arrivés, lundi matin, à Zurich. Le lieutenant aviateur Glauser a été nommé commandant de l'aérodrome de Bellinzona.

**L'aérodrome de Berne**

Une place d'aviation permanente a été ouverte à Oberlandach, près de Berne. Le lieutenant Cartier a été désigné comme commandant de la station.

**LA VIE ÉCONOMIQUE**

**La foire de Leipzig**

Cette année, la foire d'automne de Leipzig aura lieu du 31 août au 6 septembre.

**Le prix du lait**

Voici, en résumé, les décisions du Conseil fédéral en ce qui concerne le prix du lait : Les subventions accordées par la Confédération seront calculées sur la base de la ration fixée par l'Office fédéral du ravitaillement. Elles s'élèvent à 4 centimes par litre de lait et sont effectuées à condition que le canton et la commune participent conjointement pour deux autres centimes.

Pour les cantons et les communes qui ont accordé jusqu'à présent des subventions, celles de la Confédération, soit au maximum 2 centimes et demi par litre de lait, seront maintenues.

En ce qui concerne la livraison de lait à des personnes à revenus modestes, voici la norme adoptée :

Les subventions de la Confédération pour le lait de consommation seront calculées sur la base de la ration normale fixée par l'Office fédéral de l'alimentation. Elles s'élèvent à 10 centimes par litre de lait et seront accordées à la condition que le canton et la commune se chargent conjointement des cinq autres centimes.

Pour les cantons et les communes qui accordent des subventions, celles de la Confédération seront aussi maintenues, pour au moins 8 1/2 cent.

Les nouvelles prescriptions du Conseil fédéral entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Le consommateur aura à prendre à sa charge une élévation du prix du lait d'au moins 1 centime par litre. Suivant les conditions locales, cette augmentation à la charge du consommateur pourra être plus élevée et portée éventuellement à 3 centimes.

**Prix des huiles et graisses comestibles**

Communiqué de l'Office fédéral de l'alimentation : De nouveaux prix ont été établis pour les

huiles et graisses comestibles; ils entreront en vigueur le 20 août. Les voici : Huile d'olive pure ou mélangée, le litre, 5 fr. 50 (ancien prix, 6 fr. 40). Huile de coton, d'arachide et de sésame, 4 fr. 50 (ancien prix 5 fr. 50). Graisse de porc importée, 5 fr. 60 le kilo (ancien prix, 6 fr. 30). Graisse de ménage fabriquée avec des matières premières importées, 5 fr. 60 (ancien prix, 6 fr. 20). Graisse de coco dure ou molle, 5 fr. (ancien prix, 6 fr. 20).

Cette réduction de prix est la troisième depuis le mois de mai.

L'huile d'olive a ainsi baissé de 1 fr. 40 le kilo; la graisse de porc, de 90 cent.; la graisse de ménage, de 1 fr. 20; la graisse de coco, de 1 fr. 90.

**La pénurie de charbon**

Une nouvelle réduction du nombre des trains s'imposerait pour l'hiver, étant donné que les arrivages de charbon redevenaient déficients.

**Confédération**

**Suisse et Hollande**

Un commissaire de la Chambre de commerce de Berne, en voyage d'études en Europe, a été reçu à Amsterdam et à Rotterdam par les représentants des Chambres de commerce hollandaises. Avec les consuls suisses, il a visité les Bourses de commerce des deux villes et examiné à cette occasion la possibilité de relations régulières entre les Bourses des deux pays.

Le commissaire a constaté l'activité intense des deux Chambres de commerce d'Amsterdam et de Rotterdam. Lors de la réception du commissaire au ministère du commerce à La Haye, en présence de représentants de la délégation suisse, on a déclaré de part et d'autre que le développement des relations commerciales entre la Hollande et la Suisse était hautement désirable. Invité par les directions des grandes sociétés hollandaises de navigation, le commissaire a visité les installations du port, guidé par le directeur de la nouvelle société fondée à Amsterdam pour la navigation sur le Rhin. Une conférence avec la direction du bureau officiel hollandais pour les relations commerciales avec l'étranger a abouti à l'engagement de relations durables entre les institutions commerciales des deux pays.

**A la légation bulgare**

Le ministre bulgare en Suisse, M. Geschof, nommé récemment, est arrivé à Berne, venant de Sofia. Il a pris la direction des affaires de la légation.

**La Suisse et la Société des nations**

Dans l'organe officiel de l'Union des paysans, M. le Dr Lauer se prononce catégoriquement pour l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

**Les bons de caisse de la Confédération**

Environ 140 millions de francs de bons de caisse de la Confédération à 5 %, pour le ravitaillement en denrées alimentaires, ont été souscrits.

**Le complot contre nos colons**

L'anarchiste israélien polonais Schlenka Létman, impliqué dans un complot contre la vie des colons Sonderegger et Jecker, a été conduit hier à Neuchâtel et mis à la disposition du major Calame, juge d'instruction fédéral.

**L'énergie de l'Ouest-Suisse**

Le canton de Genève passe, dans le domaine électrique, par les mêmes phases où a passé Fribourg.

Depuis deux ans, le service électrique de la ville de Genève doit faire face à de croissantes difficultés. D'une part, le développement de l'éclairage électrique et les demandes de force motrice ont consommé les dernières réserves de l'usine de Chèvres; d'autre part, la pénurie du charbon a réduit à néant l'usage de l'usine à vapeur de la Coulouvrenière. Il y a une période de transition à passer jusqu'à l'époque encore éloignée où la nouvelle usine de la Plaine lancera dans la circulation ses quarante mille ou cinquante mille chevaux.

La soudure de l'ancienne usine à la nouvelle se fera sans difficulté et dans les meilleures conditions à l'aide d'un organisme dont il a été question au Grand Conseil de Fribourg. Il s'agit de la société de l'Energie de l'Ouest-suisse. (E. O. S.).

Cette société se propose d'utiliser rationnellement les forces hydrauliques de la Suisse; elle projette de construire un réseau réunissant les principales centrales de force électrique et d'acheter d'un côté les excédents de puissance pour les revendre dans les régions déficitaires.

Dans la Suisse allemande, la *Schweizerische Kraftübertragungsgesellschaft* va relier les Forces motrices bernoises avec d'autres usines génératrices en projet.

Pour Genève, la société E. O. S. a acquis une importante force motrice de l'usine de Saint-Maurice et va construire une ligne de transport, qui partira de Pierre-de-Plan, à Lausanne, pour aboutir à l'usine de Chèvres. Dans la suite, cette ligne pourra se raccorder soit aux forces du Jura, soit à l'usine projetée de Rossens sur la Sarine. Pour le moment, dit le *Journal*, l'énergie fournie sera de 5000 kilowatts-heure, ce qui correspond au tiers de la puissance de l'usine de Chèvres. C'est un point suffisant pour satisfaire aux demandes les plus pressantes.

La nouvelle ligne pourrait fonctionner dès la fin de 1920.

**La grève de Bienne**

A Bienne, les ouvriers des fabriques de cycles Cosmos et Schind, frères, se sont mis en grève pour une question de salaire. Le salaire moyen des ouvriers était jusqu'ici de 1 fr. l'heure, les grévistes réclament une augmentation de 20 c.

pour les adultes et de 15 c. pour les jeunes ouvriers.

Les ouvriers de fabriques de montres Agler et Gruen Watch sont également entrés en grève. Actuellement 700 à 800 hommes ont quitté le travail.

La maison Omega réclame la protection militaire, qui lui a été refusée.

Hier matin, 300 ouvriers mécaniciens et outilleurs du Locle ont suspendu le travail. Ils demandent que l'augmentation de 30 centimes par heure qu'ils ont revendiquée soit aussi versée aux horlogers.

**Les agriculteurs tessinois**

On nous écrit de Lugano, le 16 août :

Une assemblée d'environ huit cents agriculteurs du district de Lugano, réunie hier après midi à Besso (Lugano), sous la présidence de l'avocat Staffieri, préteur de Lugano-campagne, a décidé la fondation d'une Union agricole du district, ayant pour programme la défense des intérêts de la classe agricole et du sentiment patriotique. On a nommé un comité de quinze membres, qui siégera mardi pour élire le comité directeur.

Il paraît que ce mouvement d'organisation agricole ne se bornera pas à la région luganaise. Il a un caractère antisocialiste marqué.

**La condition des voyageurs de commerce**

La Société suisse des voyageurs de commerce, forte de 4800 membres actifs (dont les 2/3 sont voyageurs et 1/3 patrons, en chiffres ronds) et 600 membres passifs, a chargé, au printemps dernier, une Commission spéciale, formée d'un nombre égal de voyageurs employés et de patrons, de traiter l'importante question de l'augmentation des traitements et des frais de voyage afin de les mettre en rapport avec les nouvelles conditions de l'existence. Les conclusions auxquelles la Commission a abouti ont été ensuite soumises aux sections et ratifiées, presque unanimement, dans des votations qui ont eu lieu séparément entre voyageurs et patrons.

Et, fait digne de remarque, il n'est arrivé nulle part que les patrons aient trouvé les propositions de la Commission exagérées. La nouvelle réglementation des ressources et des frais de voyage peut donc être considérée comme assurée au sein de la Société suisse des voyageurs de commerce, et cela dans le sens que voici :

1<sup>o</sup> Ressources : Le traitement mensuel d'un voyageur de commerce âgé d'environ 25 ans et qui a pratiqué la profession depuis trois ans, à peu près, doit être de 400 francs, au minimum. On s'en remettra au contrat pour déterminer si ces ressources consistentent seulement en traitement fixe ou en traitement fixe et en commissions sur les ventes; mais même dans ce dernier cas, les 400 francs doivent être garantis comme minimum de ressources. Les voyageurs de commerce plus âgés et qui ont une plus longue expérience des voyages peuvent prétendre à des ressources proportionnellement plus élevées. Et l'on considère comme allant de soi que les allocations de 80 % soit de 2400 fr., par rapport aux traitements d'avant le 1<sup>er</sup> août 1914 (prévus dans la convention connue, conclue à Berne le 11 décembre 1918) seront très généralement accordées également aux voyageurs de commerce, et cela non plus à titre d'allocations de renchérissement, mais, ce qui sera plus correct, comme augmentations définitives de traitement.

2<sup>o</sup> Frais de voyage : Il paraît le plus conforme au poste de confiance occupé par le voyageur de commerce de lui accorder des frais à discrétion et l'introduction de ce régime est expressément recommandée.

Quant aux frais estimés d'avance à une somme fixe, on observera les règles suivantes comme minimum de frais : au moins 20 francs par jour, lorsque le voyageur reste plusieurs jours de suite en voyage et qu'ainsi il doit loger hors de chez lui, en y comprenant le jour du départ et le jour de retour; et au moins 12 fr. par jour, lorsque le voyageur se met en route le matin et rentre le soir et qu'ainsi il peut déjeuner ou souper chez lui.

Ces allocations sont exclusivement destinées à couvrir ses dépenses d'entretien personnel. Tous ses autres débours et pour parcours en chemin de fer, transport des malles d'échantillons, utilisation des camions, les poignées offertes aux clients, etc., doivent être remboursés en outre par le patron.

Aux « placiers » c'est-à-dire aux voyageurs qui ne visitent que la clientèle du lieu de leur domicile, on accordera, pour leurs diverses dépenses, une subvention minimale de 5 francs par jour. Il est bien entendu que toute entreprise a le devoir de fournir d'avance à son voyageur les frais de voyage dont il aura besoin pour un certain temps, pas trop court.

Toutes les sommes indiquées sous chiffres 1 et 2 sont considérées comme des minima qui devront être augmentés selon les circonstances.

Cette nouvelle réglementation des ressources et des frais de voyage des voyageurs de commerce fait l'objet de deux circulaires que la société a déjà envoyées ou enverra encore aux associations d'employeurs dans le commerce, l'industrie et les arts et métiers, ainsi qu'aux maisons qui occupent des voyageurs de commerce. Car la société s'est donné pour tâche de faire appliquer généralement, pour toute la Suisse, les conclusions de sa Commission, conclusions qui sont contenues en de modestes limites et ne revendiquent pour le voyageur de commerce que ce qui lui est absolument nécessaire aujourd'hui. Et, tandis que la société fait appel, avec confiance, à la perspicacité bienveillante du patronat suisse, elle a le ferme espoir que toutes les maisons que cela concerne voudront conclure sans retard de libres con-

ventions sur ces bases avec leurs voyageurs, leurs plus importants collaborateurs pour le développement de leurs entreprises.

Les intéressés qui n'auraient pas reçu l'une ou l'autre de ces deux circulaires d'ici à la fin du mois courant peuvent les réclamer au Secrétariat suisse des voyageurs de commerce, à Zurich.

**ARMÉE SUISSE**

**A ceux qui firent leur devoir**

La ville de Bâle a donné une gratification de 25 francs à chaque soldat mobilisé à l'occasion de la grève générale.

**BEAUX-ARTS**

**Bâle, 18 août.**

A l'occasion de l'ouverture de la XIV<sup>ème</sup> exposition suisse des Beaux-Arts, la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes a tenu, à Bâle, son assemblée générale. La société compte actuellement environ 560 membres actifs et 400 membres passifs. Il a été décidé de demander aux autorités fédérales d'élever la subvention fédérale de 60,000 fr. à 250,000 fr.

**NOUVELLES FINANCIÈRES**

**La « Patria »**

Cette société mutuelle suisse d'assurance sur la vie, à Bâle, vient de publier son rapport pour 1918. On y voit que l'épidémie de grippe a eu pour effet de doubler la mortalité et de diminuer les bénéfices de l'assurance. Par contre, les assurances nouvelles ont doublé et l'augmentation continue en 1919.

Le bénéfice s'est monté, en 1918, à 19,662 fr.; tout fait prévoir que celui de l'année 1919 sera plus favorable.

Au 31 décembre, les assurances de capitaux au décès s'élevaient à 94,521,105; celles de capitaux en cas de vie, à 504,700 fr. et les rentes viagères à 164,406 fr. de rentes annuelles.

**Publicitas**

Le bénéfice net de Publicitas, société anonyme suisse de publicité, à Genève, pour l'exercice 1918, s'élève à 1,113,062 fr. (691,257 fr. en 1917). Sur cette somme, 111,306 fr. ont été portés à la réserve, 900,000 fr. distribués aux actionnaires (dividendes 9 %), 48,912 fr. affectés comme tantièmes au conseil, 50,000 fr. versés au fonds de prévoyance et 2843 fr. reportés à nouveau.

**Les cinémas suisses**

La société des cinémas suisses, à Genève, a décidé de réduire son capital social à 163,800 francs, divisé en 360 actions privilégiées de 455 fr. La société a renouvelé son conseil d'administration et l'a composé de MM. Isaac Brun-Schwigg, à Lausanne; Michel Lazare, à Lausanne; Lucien Lévy-Lanzac, à Plainpalais; Maxime Lardy, à Genève, et René Delbost, à Paris.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Explosion**

Près d'Avesnes, dans le département du Nord, en France, au lieu dit le Camp des Zoullons, existait un grand dépôt de munitions; il vient de sauter, tuant un soldat français et huit prisonniers allemands et en blessant grièvement un grand nombre d'autres.

De plus, cette explosion a provoqué celle de trente-cinq wagons de munitions.

**SUISSE**

**Tombé d'un balcon**

A Montreux, dimanche soir, à la rue Industrielle, le petit Charles Müller, âgé de 4 ans, en visite chez des parents, s'étant penché au dehors d'un balcon, perdit l'équilibre et vint s'abattre sur le pavé, de la hauteur d'un deuxième étage. Il a succombé aussitôt après.

**Fabrique incendiée**

Un incendie a détruit tous les bâtiments de la fabrique de chars Bazzi, à Locarno. Les dégâts sont considérables.

**Un vol de munitions**

Des inconnus dont on n'a pas encore retrouvé la trace ont pénétré, dimanche, dans le dépôt de munitions de Castione (Tessin). Ils se sont emparés de cartouches à balles.

**Un mirage**

On signale de Reconvièler (Jura bernois), qu'il s'est produit une de ces nuits dernières, un phénomène d'optique très curieux. Entre 10 et 11 heures du soir, par un beau clair de lune, toute la chaîne des Alpes s'est trouvée, tout à coup, superposée à celle de Montoz. On distinguait très nettement les cimes et les champs de neige, et ceux qui, du bas du village de Reconvièler ou de Bel-Air, ont vu le phénomène, en ressentent émerveillés. La vision ne dura que quelques minutes. Peu à peu l'obscurité s'étendit sur l'image, qui s'évanouit insensiblement.

Il s'agit là d'un effet de mirage observé souvent dans les pays chauds, sur mer ou au désert.

**Tremblement de terre**

La station sismologique de Zurich a enregistré, samedi soir, une secousse de tremblement de terre, dont le siège était probablement dans le canton de Zurich. Jusqu'à présent, on n'a reçu aucune information à ce sujet.

**Calendrier**

**Mercredi 20 août**

**Saint BERNARD, abbé, docteur de l'Eglise**  
Saint Bernard, né en 1091, d'une famille noble, entra à l'abbaye de Cîteaux et y fut suivi par cinq de ses frères et vingt-cinq autres nobles. Il reforma son Ordre et fonda un grand nombre de monastères où brilla une doctrine toute céleste. († 1153).



# FRIBOURG

## Au Conseil général de Fribourg

La séance du Conseil général d'hier soir, convoquée pour discuter la question des maisons ouvrières, a été peu fréquentée, ce qui ne l'a pas empêchée de durer jusqu'à près de 11 heures. Le Conseil communal était présent, à l'exception de M. Nouveau. Du Conseil général, il y avait quarante membres. Un nombreux public occupait des tribunes.

M. Romain Weck, syndic, rappela, en ouvrant la séance, la mémoire de M. Ernest Weck, qui présida durant seize ans de Conseil général, et l'assemblée se leva pour honorer le souvenir du regretté magistrat.

Puis la question à l'ordre du jour fut mise sur le tapis. M. le syndic exposa brièvement l'état du problème, montrant comment les communes et la ville de Fribourg, notamment, aurent se guider d'après les instructions et les ordonnances du canton, lui-même obligé de se conformer aux décisions fédérales.

M. Henri Geinoz, ingénieur, président et rapporteur de la commission du Conseil général chargée d'examiner la question, critiqua avec beaucoup d'amertume la procédure suivie par le Conseil communal, qui n'a pas montré, selon lui, la condensation voulue à l'égard de la commission, laissant celle-ci s'engager sur une fautive voie, au lieu de la saisir des vues et des projets de l'autorité. M. Geinoz, comparant le travail de la commission avec celui des édiles communaux, justifia le premier, et démolit le second. M. Charles Meuwly jeta sur ces ruines quelques grossièretés.

M. Bruhart, directeur de l'Edilité, négligeant ces dernières, rendit hommage au consciencieux travail de la commission du Conseil général, et particulièrement du rapporteur. M. Geinoz, il établit que la direction de l'Edilité, et le conseil communal après elle, devaient se soumettre aux conditions fixées par la commission cantonale des constructions subventionnées, si la ville de Fribourg voulait avoir sa part de la manne fédérale et cantonale.

M. le syndic précisa sur l'un ou l'autre point la méthode adoptée par l'instance cantonale, qui a eu à compter à son tour avec l'administration fédérale, laquelle s'est montrée d'une parcimonie rare à l'égard de Fribourg.

M. Piot ayant demandé si le Conseil communal avait été unanime pour adopter les conclusions de l'Edilité, M. le syndic répondit affirmativement, ce qui fournit à l'orateur radical le prétexte de rompre de nouveau une lance en faveur des édiles permanents.

On entendit ensuite des déclarations plus objectives et fort intéressantes de MM. Marcellin Berset, Albert Auderset, James Deschamps, Ignace Comte, lesquels ne cachèrent pas que les préférences de l'opinion publique vont, non point à des maisons communales isolées, mais à une maison familiale, abritant un seul ménage et pourvu d'un jardin.

M. Berset, allant plus loin que le Conseil communal, exprima le vœu que celui-ci abaissât encore les prix de vente des terrains, prévus à 5, 3 et 2 fr. 50 pour les parcelles de Miséricorde. M. Auderset demanda en tout cas le renvoi du projet de construction de maisons communales. M. Ignace Comte invoqua l'exemple de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, où la question de la petite propriété ouvrière a trouvé d'heureuses solutions. M. Deschamps invita l'assemblée à choisir entre les propositions du Conseil communal ou celles de la commission. L'orateur se prononça catégoriquement pour les premières, à condition que les prix de vente des terrains soient diminués et que, à l'emplacement de Miséricorde proposé, on joigne celle de la Vignettaz.

MM. Piot et Meuwly prirent à nouveau la parole pour protester contre l'« ingérence » de la commission cantonale.

MM. Bruhart et Bettin, conseillers communaux, insistèrent sur le fait accompli en face duquel les communes se sont trouvées, du fait que le canton, devant réduire considérablement le nombre des bâtiments subventionnés, exclut du droit aux subsides des constructions communales.

M. Albert Hug dit excellemment les avantages moraux et sociaux de la petite maison familiale. Il souhaila plus de contact entre le Conseil communal et les commissions, et il posa une question au sujet de la justification financière du projet de la Commune.

M. le syndic répondit que le Conseil communal en était réduit à la voie de l'emprunt.

M. Geinoz finit par admettre qu'il serait ridicule de maintenir les propositions de la commission, étant donnée la décision de l'autorité cantonale. Il voudrait pourtant quelques précisions encore sur le nombre de maisons qui pourraient être construites.

M. Arthur Dubey fit à son tour une réserve au sujet du pourcentage de la subvention communale, pourcentage qui lui paraît susceptible de donner lieu à des surprises. M. Vaucher reprit la question des emplacements et des prix. M. le Directeur de l'Edilité et M. le Syndic ayant fourni des explications demandées, on passa au vote.

Les propositions du Conseil communal furent acceptées, par 25 voix contre 14, avec les modifications présentées par M. Deschamps.

Avant le vote, M. Gross, conseiller communal, fit une observation d'ordre général. Suivant les règles du droit administratif, c'est au Conseil communal à faire rapport au Conseil général, et ensuite, le cas échéant, celle autorité demande un contre-rapport à une commission prise dans son sein. Il serait indiqué de s'en tenir là désormais.

Le Conseil liquida ensuite sans grande discussion deux ou trois questions d'ordre secondaire : vote d'un crédit de 4500 fr. pour la re-

construction du poids public de la Grenette, échange de deux parcelles de terrain à l'avenue de la Gare, ratification de la vente de la maison Savary, à la rue des Alpes.

M. Meuwly ayant interpellé au sujet de la durée du travail à l'usine à gaz, M. Foty, conseiller communal, président de la commission de l'usine, répondit que celle-ci avait examiné déjà une requête du syndicat chrétien-social des ouvriers de la commune relative à cette question et que la Direction du gaz préparait des propositions pour le mois de septembre.

Sur ce, la séance fut levée.

### Conseil d'Etat

Séance du 18 août 1919

Le Conseil nomme : M. Romain Weck, syndic, à Fribourg, membre de la commission administrative de l'Hospice cantonal.

— M. Jean Zurkinden, révérend curé, à Tavet, membre de la Commission des études, section allemande.

### Ceux qui s'en vont

On nous écrit : Les troubles de l'heure présente, le souffle empoisonné du vent révolutionnaire et antirépublicain qui tente de déchaîner la guerre civile, font reporter notre pensée vers la période agitée du Sonderbund. Les derniers événements ont arroué nos soldats à leur poste, et le souvenir de ceux qui ont payé de leur vie la fidélité au devoir est encore présent dans nos mémoires.

Mais aussi, que d'exemples de courage, de sacrifice et de bravoure donnés par nos pères, à une époque analogue à la nôtre, demeurent inconnus, où s'oublie sous l'effet du temps ! Il n'est donc pas superflu de rendre hommage à la mémoire de ceux qui, dans un passé assez rapproché de nous, ont tracé à nos jeunes gens la voie du travail, du patriotisme et de la foi solide.

Les vétérans des luttes du siècle passé se font rares, et la mort ne manque pas d'éclaircir les rangs de cette vénérable phalange. Notre belle Gruyère, qui comptait dans son sein plusieurs de ces champions de la bonne cause, doit aussi lui payer son tribut.

Dernièrement, est pieusement décédé, à Enney, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, M. Aman Grandjean, l'un des derniers témoins des troubles de 1847. M. Grandjean était né en 1850 ; dès l'âge de plus tendre, il connut les rudes labeurs des fils de la montagne. Les sentiments religieux et patriotiques furent profondément ancrés dans son cœur dès son enfance ; c'est pourquoi, lorsque la foi et la patrie furent en danger, il n'hésita pas un instant, et à l'âge de seize ans, il courut se ranger sous le drapeau du gouvernement conservateur. Le jeune volontaire fut incorporé dans le landsturm à cause de son âge ; durant trois nuits consécutives, il fut placé en sentinelle aux portes de la ville de Fribourg et sa tenue pendant ce temps, ainsi que durant les jours qui suivirent, ne démentit pas son courage.

Nous connaissons la suite des événements ; après la reddition de Fribourg, notre montagnard fut licencié et regagna son village, un peu fier d'avoir porté les armes. Depuis lors, sa vie ne fut qu'un labeur continu, jusqu'au jour où ses forces déclinaient sous l'effet du grand âge. La haute stature, la physionomie encore énergique de ce vieillard inspiraient le respect. M. Grandjean est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en bon chrétien, ne craignant pas le passage dans l'au-delà, content, au contraire, d'aller recevoir la récompense d'une vie bien remplie.

### Pour les enfants viennois

Anonyme, 1 franc.

### Etat civil de la ville de Fribourg

#### Naisances

12 août. — Perroulaz, Jeanne, fille d'Aloys, employé aux C. F. F., d'Oberschrot, et de Céline, née Paradis, rue de l'Industrie, 22

Geschwend, Bernard, fils d'Otto, libraire, de Grünstadt (Bavière), et d'Elisabeth, née Bonig, Schönberg, 40.

Rotzetter, Hélène, fille de Charles, charretier, de Fribourg, Saint-Sylvestre et Tinterin, et de Marie, née Clerc, porée de Berne, 266.

13 août. — Nussbaumer, Lucien, fils d'Albert, comptable, d'Oberreggeri (Zoug), et de Charlotte, née Despont, rue Saint-Pierre, 10.

Vullier, Charles, fils de Charles, caftier, de Beurnevessin (Bern), et de Frida, née Schirrer, Grand rue, 67.

14 août. — Muller, Cécile, fille d'Auguste, serrurier, de Saint-Ours, et de Louise, née Schwab, Planche Supérieure, 230.

Chassot, Marie, fille d'Edouard, voiturier, de Bussy, et de Victorine, née Voirol, rue de la Sarine, 120 (vécu 1 heure).

Ottel, Cécile, fille de Frédéric, tapissier, de Corminboeuf, et d'Alice, née Savary, Grandfontaine, 10.

#### Décès

12 août. — Savary, Emma, née Jaquet, épouse de Louis, de Sâles (Gruyère), 57 ans, rue Marcello, 8.

13 août. — Rothen, Nicolas, époux d'Elisabeth, née Bula, de Rüschegg (Berne), 63 ans, rue d'Or, 103.

Schonenweid, Séraphine, fille d'Arno, de Fribourg, domestique à Montreux, 31 ans.

Fracheboud, Louise, fille de Pierre, rentière, de Lessoc, 63 ans, avenue de la Gare, 38.

### FOOTBALL

L'assemblée générale des délégués de l'association suisse de Football, réunie samedi et dimanche à Bâle, a nommé membre d'honneur de l'association M. l'abbé Freestey, président du football-club de Fribourg.

## CHRONIQUE DE LA GRUYÈRE

Bulle, 18 août.

Le devoir a obligé les membres de la Cour d'assises du 1<sup>er</sup> ressort à séjurer, lundi passé, 11 août, au Château, par une chaleur exceptionnelle. Les braves gens qui croient volontiers que la justice n'est pas un travail pénible, ni difficile, auront eu une pensée compatissante pour les juges, jurés et défenseurs, au moins ce jour-là !

La Cour, présidée par M. Chatton, président du tribunal de la Glâne, assisté de MM. Delatena et Philippon, présidents, avait à juger deux cas d'une importance relative et qui relevaient tout aussi bien du tribunal criminel.

Les deux premiers accusés, Bussard et Zurich, défendus par M. l'avocat Dunand, ont été reconnus coupables d'abus de confiance et condamnés respectivement à 68 et 34 jours de prison. Les deux Gachel, frères jumeaux, ont été entendus l'après-midi. Accusés de vol et de brigandage, ils ont été reconnus coupables de vol qualifié et condamnés chacun à 1 année et demi de réclusion. M. l'avocat Morard les a défendus et a plaidé les circonstances atténuantes : les deux accusés et la victime même, un Russe, avaient bu ! La vraie victime, c'est la pauvre mère Gachel. Elle est venue témoigner en faveur de son fils Robert, qui est un travailleur, très bon pour sa famille et estimé de ses patrons.

Veuve, avec sept enfants, elle sera privée du gain de son fils Robert, pendant une année au moins. Pour un moment de joie grossière, passé à boire en compagnie, quelle longue répercussion de regrets pour ce fils, qui était bon, et de tristesses pour sa mère et tous les siens !

Dimanche dernier, 10 août, la ville de Gruyères a organisé une fête de bienfaisance, qui, grâce à l'initiative de quelques personnes en séjour de vacances, grâce surtout au travail et à la générosité de tous, habitants, hôtes et visiteurs, a réussi magnifiquement. Il s'agissait de trouver le montant nécessaire à la réparation de l'orgue de l'église. Et, pour ce charitable motif, on a vu, pendant cinq heures de ce beau dimanche d'août, entre les vèpres et l'Angelus, une foule joyeuse et compacte acheter sans marchander, à des comptoirs de verdure, dans l'encerclement inégal et familier des vitilles maisons pavisées et fleuries. Il y avait là toute la jeunesse de Gruyères, armâillais et Gruyériennes en costumes locaux, pour servir ces « messieurs de la ville ». N'eût été la foule, vous auriez pu croire à une fête d'autrefois, dans le cadre merveilleux de la petite ville moyenâgeuse. A 7 h., la joyeuse troupe costumée, au son de la musique et menée par Chalammala, a fait, en cortège, le tour de la ville. Ce fut la clôture pittoresque de la fête. La clôture pratique, c'est une recette brute de 9,000 francs environ ! Neuf mille francs, c'est un résultat inespéré. Et un très grand nombre de gens ont passé un après-midi charmant, avec la joie des yeux, avec la joie surtout du cœur, qui donne. M. le Curé de Gruyères pourra réparer ses organes et même gâter ses pauvres.

A vous raconter cela, je me prends à désirer que, à Bulle, nous en fassions autant. Il y a, chez nous, tant d'œuvres à soutenir, tant d'autres à créer, et si urgentes toutes !

La paroisse de La Tour a reçu son nouveau curé, M. l'abbé Lichtenstein. La réception qui lui a été faite, et les nombreux discours de bienvenue prononcés, sont une preuve de la joie des habitants à posséder enfin un curé, après six mois de privation, et un gage des sentiments religieux de la population.

A Bulle, nous aurons un vicairie : M. l'abbé Page, vicairie à La Chaux-de-Fonds, depuis trois ans. M. le curé Richozy, qui s'est démis et sera sans compter cette dernière année, en fera soulagé dans un ministère, que son dévouement a rendu vraiment fructueux, mais qui reste très pénible.

### SERVICES RELIGIEUX

Eglise de la Maigrance, fête de Saint-Bernard :

Mercredi 20 août

A 9 h., office solennel, sermon français, exposition du Très Saint Sacrement. — 3 h., vèpres solennelles, bénédiction.

Le Très Saint Sacrement sera exposé depuis l'office jusqu'aux vèpres. Indulgence plénière pour tous les fidèles qui visiteront l'église le jour de la fête ou pendant l'octave.

### Eglise de la Visitation

Jeudi 21 août. — Fête de sainte Jeanne de Chantal. Grand-messe à 8 heures, suivie de l'exposition et de la bénédiction du Saint Sacrement. A 4 heures du soir, sermon et bénédiction.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mardi, à 8 1/2 h., répétition générale au local.

### Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 19 août

Les cours ci-après s'entendent pour les chiffres et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

|                     | Demandé | Offre  |
|---------------------|---------|--------|
| Paris               | 69 70   | 71 70  |
| Londres (livre st.) | 24 —    | 24 40  |
| Allemagne (marc)    | 26 30   | 28 30  |
| Italie (lire)       | 58 90   | 60 90  |
| Autriche (couronne) | 9 85    | 11 85  |
| Prague (couronne)   | 21 —    | 23 —   |
| New-York (dollar)   | 5 44    | 5 81   |
| Bruxelles           | 67 50   | 69 50  |
| Madrid (peseta)     | 107 25  | 119 25 |
| Amsterdam (florin)  | 209 60  | 211 60 |
| Pétrograd (rouble)  | 25 —    | 30 —   |

Baisse générale.

# Dernière Heure

## Les conférences des Alliés

Paris, 19 août.

(Havas.) — Le conseil suprême a étudié, hier après midi, les rapports venus de Varsovie au sujet des grèves qui, en Silésie, affectent le 70 % des industries. Ces grèves seraient l'œuvre d'agitateurs. Le conseil a étudié les moyens de remédier à la situation.

Le conseil a examiné également la note autrichienne selon laquelle les comités de la Hongrie occidentale seraient troublés par des agressions des troupes magyares et roumaines.

## La menace de grève générale en Belgique

Bruxelles, 19 août.

Le comité de la grève annonce que les délégués des cheminots ont conféré avec les ministres et qu'ils ont reçu des éclaircissements satisfaisants sur des questions accessoires mais non pas les précisions nécessaires sur la question du salaire quotidien minimum de huit francs.

Une dernière démarche sera faite pour obtenir, pour mercredi, une réponse satisfaisante, à défaut de laquelle le comité déclanchera la grève.

Un communiqué du conseil d'administration du ministère des chemins de fer promet de faire aboutir, le plus tôt possible, l'exécution des mesures réclamées et d'étudier les modalités indispensables du nouveau régime. Les délégués du personnel seront tenus au courant ; ils seront appelés pour formuler leurs suggestions et leurs observations.

## En Alsace

Mulhouse, 19 août.

La grève générale pour toute la Haute-Alsace a été décidée par l'Union ouvrière, dimanche 17 août. A Mulhouse, les tramways ont suspendu leur activité. Lundi matin, la lumière électrique a fait défaut. Les exploitations publiques sont également paralysées par la grève. On ne signale aucun incident.

## Les typographes romains

Rome, 19 août.

La grève des typographes, qui semblait devoir se terminer, continue ; les pourparlers entre patrons et ouvriers ont été rompus, la médiation du maire n'ayant pas abouti.

## Les bolchévistes chassés d'Odessa

L'Odessa, 19 août.

(Officiel.) — Les bolchévistes ont été chassés d'Odessa par la population. Ils seraient en train d'évacuer Kief et toute l'Ukraine.

## Le gouvernement de la Russie du nord-ouest

Helsingfors, 19 août.

(Havas.) — Le gouvernement provisoire de la Russie du nord-ouest a été ainsi constitué : MM. Lioumov, président du conseil, finances et affaires étrangères ; Alexandrov, du parti des cadets et Margoulis, radical, commerce et santé publique ; Yvanof, sénateur, ex-président de la municipalité de Pétrograd, justice ; Bobaganof, socialiste révolutionnaire de la droite, agriculture ; Ern, du parti des cadets, instruction publique ; Filipof, parti des cadets, postes et télégraphes ; amiral Félkine, marine ; général Youdenitch, guerre et commandant en chef de l'armée du nord-ouest ; Boutelerof, reconstruction économique.

Un accord a été signé entre le gouvernement provisoire de la Russie du nord-ouest et l'Esthonie, sur les bases de la reconnaissance de l'indépendance de l'Esthonie. L'assistance militaire de l'Esthonie est acquise. Au point de vue politique, le nouveau gouvernement suivra le programme démocratique de Kolchak.

## L'Esthonie contre le bolchévisme

Stockholm, 19 août.

(Officiel.) — Dans la direction de Pözhof, les Esthoniens ont évacués les villages de Toritza, de Sapolsk, de Saradejevo et de Valtchova. Le combat continue. Dans la direction d'Ostrof, un violent combat est engagé contre l'ennemi qui a pris l'offensive.

Milan, 19 août.

On mande de Stockholm au Secolo : L'annonce d'une offensive imminente contre Pétrograd se confirme. L'Angleterre aurait demandé une action énergique de la part des armées de l'Esthonie et de la Russie du nord-ouest.

## La Finlande

Helsingfors, 19 août.

Le cabinet a été formé. Le président du conseil Vennola a prononcé un discours programme déclarant que le premier devoir du gouvernement est de défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. Le devoir de la Finlande est de soutenir les peuples frères dans la lutte contre le bolchévisme.

M. Vennola a relevé l'attitude amicale des différents Etats envers la Finlande. La Finlande espère un renforcement des relations avec les pays scandinaves.

## Le Mexique provoque la foudre

Washington, 19 août.

Deux officiers aviateurs portés manquants depuis le 10 août ont adressé au quartier général, une lettre disant qu'ils étaient prisonniers de bandits mexicains qui réclamaient une rançon de 15,000 dollars et menaçaient de mort les aviateurs, si cette somme ne leur était pas remise avant le 18 août.

La somme fut envoyée afin de sauver la vie des deux aviateurs.

Cette nouvelle rend encore plus vif l'intérêt suscité par les affaires mexicaines.

Londres, 19 août.

(Havas.) — L'agence Reuter apprend que M. Cummins, chargé d'affaires britannique au Mexique, a reçu de Carranza l'ordre de quitter le pays. Il n'est pas encore parti. Les consuls américain et français ont protesté contre cet ordre du président.

On espère que les pourparlers engagés aboutiront à une solution qui convienne aux deux pays.

On peut faire remarquer que le gouvernement de Carranza n'ayant jamais été reconnu par le gouvernement britannique, la mission de Cummins n'est pas en réalité une mission officielle.

## L'archevêque de Goritz

Trieste, 19 août.

Le gouverneur général Ciuffoli, qui est allé faire une inspection à Gorizia, a rendu à l'archevêque la visite que ce dernier lui avait faite à Trieste.

## Les bijoux du prince de Wied

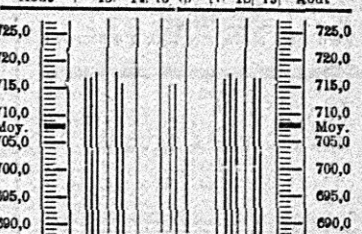
Stockholm, 19 août.

M. de Stockhausen, impliqué dans l'affaire de l'envoi à l'étranger d'objets précieux appartenant au prince de Wied, déclare dans une note envoyée à la presse suédoise, que ces objets ont été transportés en Suède parce que les banques allemandes ne voulaient pas en prendre la responsabilité, du fait de l'insécurité qui règne en Allemagne en ce qui a trait à la propriété privée. Ces parures et ces bijoux auraient repris le chemin de l'Allemagne aussitôt que les conditions seraient devenues plus rassurantes.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 19 août

BAROMÈTRE



## THERMOMÈTRE C.

| Août     | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19       | Août |
|----------|----|----|----|----|----|----|----------|------|
| 7 h. m.  | 20 | 18 | 19 | 18 | 17 | 16 | 7 h. m.  | 20   |
| 11 h. m. | 23 | 21 | 21 | 23 | 19 | 23 | 11 h. m. | 23   |
| 7 h. s.  | 20 | 18 | 19 | 18 | 19 | 19 | 7 h. s.  | 20   |

## TEMPS PROBABLE

Zurich, 19 août, midi.

Quelques nuages. Temps chaud. Vent du sud-ouest.

# VALERIANE Dialysée Golaz



Calmant les troubles nerveux, Anxiétés, Somnolence. Se trouve dans toutes les pharmacies.



Suave comme le parfum délicieux des fleurs de l'Orient, est l'arôme du SAVON PLANTOL. Il donne le charme doux et attrayant de la jeunesse aux dames qui en font leur Savon de Toilette de chaque jour.



# LAVEY-LES-BAINS

Station de St-Maurice (Ligne du Simplon)

Station Sulfuro-Saline

Eau sulfureuse hyperthermale 49°

Eaux-Mères. — Bains de Sable

## RHUMATISMES

Grand parc ombragé. Orchestre. Autobus.



†  
Le chœur mixte de Saint-Nicolas a le regret de faire part de la mort de **Monsieur Louis GREMAUD** ancien membre actif décédé à Payerne, le 17 août, à l'âge de 45 ans. L'office d'enterrement aura lieu à Payerne, mercredi, 20 août, à 8 h.

†  
La Musique de Landwehr a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur collègue **Monsieur Louis GREMAUD** membre passif. L'ensevelissement a lieu à Payerne, cet après-midi, 19 août, à 3 heures. Office à Payerne, demain matin, mercredi, à 8 heures.

†  
Le comité du Club alpin, section Moléson a le profond regret de faire part du décès de **Monsieur Louis GREMAUD** membre de la Société. Les funérailles auront lieu cet après-midi, mardi, 19 août, à 3 heures, à Payerne. Office à Payerne, demain, mercredi, à 8 h.

†  
Société de chant de la Ville. Messieurs les membres sont avisés de la mort de leur cher collègue **Monsieur Louis GREMAUD** membre passif. Les funérailles ont lieu cet après-midi, mardi, 19 août, à 3 heures, à Payerne. Office demain matin, mercredi, à 8 heures, à Payerne.

†  
L'office de septième pour le repos de l'âme de **Madame Emma SAVARY** née Jaquet sera célébré à l'église du Collège, 21 août, à 8 heures.



**A. Murith**  
46 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG  
TÉL. 13  
**Fleurs Naturelles & Plantes**

**Vente de meubles et immeubles**  
Mardi, 2 septembre, M. Samuel Schwab, feu Samuel, à Courtion, exposera en vente aux enchères publiques, qui auront lieu devant son domicile.  
1. Dès 9 heures du matin : tous les ustensiles agricoles, une charrue, 2 chars, un tonneau à purin, une génisse portante, une vache et 2 porcs, ainsi que différents objets mobiliers.  
2. Dès 3 heures de l'après-midi : Son domaine, situé dans la commune de Courtion, comprenant 1 maison d'habitation, avec 2 cuisines, 5 chambres, grange, écurie, table à porcs, cave, galeas et droit de fontaine, ainsi que 2 poses 1/2 de terrain très fertile. Entrée : 11 novembre 1919.  
Pour visiter, s'adresser au propriétaire, et pour les conditions, au soussigné.  
Moral, le 18 août 1919.  
Par ordre : **Henri Derron, notaire.**

**Dispensaire antituberculeux**  
8, Avenue de Pérolles, Fribourg  
gratuit : Consultations de médecin : le vendredi dès 4 h. ; de l'infirmier : le mardi dès 4 h.

En vente dans les Librairies Saint-Paul 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles Fribourg

- Le Père Maigne, Dominicain. — L'heure des larmes 2.—
- Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer. — La guerre en Artelo. (Paroles épiques. Documents. Révélés.) 3.50
- Abbé Paul Dolhan. — Moris et Immortels. (Consolations à ceux qui pleurent.) 2.—
- Mgr Gaubert, archevêque de Besançon. — Les paroles de la guerre. (Août 1914-août 1915.) 3.50
- Abbé E. Duplessy. — Journal apologetique de la guerre 3.50
- René Gaëll. — Les soutanes sous la mitraille 1.25
- Henry Bordeaux. — Les derniers jours du fort de Vaux 3.50

**Femme de chambre**  
sérieuse, et de toute confiance, sachant coudre et repasser, set demandée pour le commencement d'octobre. Bonnes références exigées. S'adresser à M. de Bocard Jenschwy, par Guin, Fribourg.

**ON DESIRERAIT**  
placer dans une bonne famille catholique **jeune fille** de 20 ans, pour aider aux travaux du ménage. On désire qu'un petit salaire, mais la vie de famille. P. 5623 F 5764. S'adresser chez Jules Métal, Martigny.

**ON DEMANDE**  
en journée, tout de suite, une **jeune fille** connaissant bien la couture. P. 5629 F 5768. S'adresser à M. Bossy à Villars-sur-Blane.

**Demoiselle de bureau**  
intelligente et active, pratiquant depuis 3 ans et ayant fait des études complètes, demande place, steno-dactylographe. S'adresser les offres sous P. 5633 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Bureau**  
de la place de Bulle demande **JEUNE FILLE** intelligente et sérieuse. Situations stable et d'avvenir. Entrée immédiate. Adresse: les offres par écrit, avec certificat et références, sous P. 5635 B à Publicitas S. A., Bulle.

**Une cuisinière**  
une fille pour aider à la cuisine sont demandées par l'Hotel Pension à Lausanne. 5787.

**VENTE**  
Ensuite d'ordonnance de mes par procureur, le greffe du tribunal de la Sarine procédera à la vente aux enchères d'une truelle de 2 ans, jeudi 21 août, à 2 h. de jour, au domicile de M. Rouzier, à Avry-sur-Mutran. 5772.

**THÉOLOGIEN**  
demande place il donnerait aussi des leçons. Offres sous P. 5648 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5779.

**A liquider tout de suite un stock**  
étaux parallèles de 100 cm. haut, 80 m/m., à 20 c. pièce.  
P. 5649 F, constructeur, Martigny.

Une dame ayant petit avoir, demande à louer **un bon petit commerce** fruits et légumes, à la portée de la classe ouvrière. Offres sous P. 5645 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Rideaux brodés**  
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrage, brise-soleil, plumetis, broderies pour linge. Echantillons par retour du courrier.  
H. Mettler, Mérisan, Fabricier spéciale de rideaux brodés.

**A LOUER**  
immédiatement ou pour date à convenir, au No 208, rue de la Préfecture, une belle cave voûtée. Fr. 12 fr. par mois ou 120 fr. l'an. S'adresser à L. Herding, architecte.

**FÊTE DE LA VICTOIRE, PARIS**  
encore trois représentations, au **ROYAL BIOGRAPH**, rue de Romont, 7  
mardi, mercredi et jeudi soir, à 8 1/2 heures.

**D' BUMAN**  
absent  
**Jeune fille**  
de 15 à 16 ans est demandée pour aider au ménage et à la garde de deux enfants. Bons soins assurés. Entrée au 1<sup>er</sup> septembre. Adresser les offres à Publicitas, sous P. 5576, à Fribourg.

**ON DEMANDE**  
gentille **jeune fille** sortant de classe, comme aide de commerce. Place d'avvenir pour personne de bonne volonté. Adresser offres avec références scolaires, récentes et, si possible photographie à M. Paul Savigny & Co, Articles de photographie, Boulevard de Pérolles, 56, Fribourg.

**On demande**  
pour tout de suite **UNE PERSONNE** sérieuse, au courant des travaux du ménage et de la cuisine. — Bons gages p<sup>r</sup> personne expérimentée. S'adr. au leigantur certifiés, à M. P. Morard avocat, Bulle.

**MYRTILLES**  
superbes cueillies par temps sec. Caissette de 5 kg. Fr. 7.50 2 caissettes de 5 kg. Fr. 15.—  
Wih. Zanolari Campocologno (Grisons).

**PERDU**  
lundi soir, un broche en argent, (don national suisse). Fr. 50 francs. La rapporter contre récompense à Publicitas S. A., Fribourg.

**DEMANDE**  
petit ehlen foxterrier, à poil dur, 5775. S'adresser M. A. Sp. Hôtel de Rome.

Quiconque demande **bonne à tout faire** cuisinière ou femme de chambre insère avec succès une demande dans **"L'OBERLAND"** journal paraissant à Interlaken et répandue de tout l'Oberland bernois. — Pour insertions, s'adresser à Publicitas S. A., Fribourg. 5706.

**JEUNE HOMME**  
actif, 3 années comme boulanger demande à faire un apprentissage de pâtisseries dans la Suisse française où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresse: Joseph Gekmischer, boulanger, Fricke (Argovie).

**Cinéma-Théâtre**  
Affaire exceptionnelle. **A VENDRE**  
pour cause de santé, grande salle de spectacle et concert p<sup>r</sup> cinémas, théâtres, sociétés, bals, etc., pouvant placer 1000 personnes environ, avec buvette attenante. Offres écrites sous chif. X. 33307 L. Publicitas S. A., Genève.

**LA MEILLEURE**  
**Ecole d'apprentis CHAUFFEURS**  
sur voitures et camions. Ed. von Arx, Garage PESEUX (Neuchâtel) Tél. 13.35. Demander prospectus.

**Prix très avantageux**  
**Jaquettes de laine** en toutes nuances.  
**Bas de fil** mercerisés, en toutes nuances.  
**Broderies** de Salat-Gall, vendues au prix de fabrication.  
**Gants. Cois. Cravates.**  
P. ZURKINDEN  
Place Saint-Nicolas

**Service des eaux**  
Nous attirons l'attention de MM. les abonnés à l'eau sur les abus de consommation qui se manifestent depuis l'apparition des fortes chaleurs et nous les invitons à éviter tout écoulement inutile. Il est interdit, en particulier, et il est tout à fait inutile de laisser, durant des heures, un robinet ouvert dans l'espoir d'obtenir de l'eau plus fraîche que celle qui peut être distribuée. Tout abus qui sera constaté sera soumis aux pénalités prévues par le règlement.  
**Entreprises Electriques fribourgeoises**

**Profitez de l'occasion!**  
**MEUBLES DE BUREAU**  
**MACHINES A ECRIRE**  
**Duplicateurs**  
Papiers pour machines à écrire AVEC FORT RABAIS  
**Agence de machines à écrire**  
**Louis BORLOZ, Fribourg**  
Rue de l'Hôpital, 21. — Téléphone 175

**La Fabrique de Conserves Doxa, à Saxon**  
**ACHÈTE AUX PLUS HAUTS PRIX DU JOUR**  
groselles rouges (raisinets), groselles vertes, cassis, fraises, framboises, myrtilles, sureau noir, mûres, pois verts, haricots, chanterelles, etc., etc.

**VENTE DE CHEVAUX**  
Le Dépôt fédéral d'étalons et de poulains vendra aux enchères, vendredi, 22 août, à 9 h. du matin, au Dépôt d'Avenches, environ 25 chevaux de 2 1/2, 3 1/2 ans et plus. Ces chevaux peuvent être examinés au Dépôt, le jour avant la vente.  
**La DIRECTION.**

**Fête Cantonale de Gymnastique**  
**Estavayer-le-Lac**  
Samedi 23 et dimanche 24 août  
= 600 PARTICIPANTS =

**On demande à louer**  
pour 1920, à de bonnes conditions, un **important domaine** avec grande maison bourgeoise. — Faire offres sous chiffres P. 5631 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Seule la marque : **2 mineurs** garantis l'authenticité du **Savon au Lait de Lys** de BERGMANN apprécié pour sa pureté, sa douceur et sa durabilité. Il est encore toujours le meilleur moyen pour obtenir une peau douce et un teint pur, et il est de nouveau en vente partout.  
**BERGMANN & Co, Zurich**

**AVIS**  
Le soussigné avise son honorable clientèle qu'il a transféré son **Atelier d'ébénisterie et sculpture au PETIT PLAN**  
Se recommande, P. 5646 F 5778  
**A. MALNATI.**

**Chauffeur**  
expérimenté, parlant les deux langues demande place pour camions ou voitures. Adresser offres au chauffeur X. EYEBER, Dépôt des automobiles, Lucerne. 5760.

**DENTISTE**  
Docteur **Max BULLET**  
absent

**ON DEMANDE**  
à la Cuisine populaire, gérante expérimentée ainsi que **deux filles de cuisine**. S'adresser à la Boncherie Dreyer.

**ON DEMANDE**  
une **jeune fille** de 15 à 18 ans, pour aider dans le ménage et garder deux enfants. S'adr. à M. Castell, au Café de l'Europe, (Fribourg). 5655

**Tailleurs de molatze**  
pour la taille des fourrs et fournaux sont demandés tout de suite chez **Ls. Bourlond**, maître carrier-pôlier, Grange-Maraud, près Payerne.

Dès le mercredi 20 août, de 9 h. à 6 h. et jours suivants, **chambres à coucher complètes** sont à vendre

plus un salon, tapis et divans, stylo renaissance et Louis XV, un et 2 lits armoirs à glise, lavabo, divan, fant. vil, chaises, table, etc., état neuf. Bonne occasion p<sup>r</sup> nouveaux ménages. Ce mobilier peut être visité avant le jour fixé pour la vente. S'adresser M. Jenny, Hôtel du Château, Chillon.

On achèterait d'occasion, **une balance** contrôlée avec poids. S'ad. à Ant. Monney, à Arconciel. 5711

**Tomates tessinoises** la 10 kg. 5 fr. franco contre remboursement; 100 kg. 25 fr. franco. — Lugano Stef. Notari, ssa. Lugano. 5474

**F. Bopp**  
AMEUBLEMENTS  
rue du Tir, 8, Fribourg

Glaces, tableaux, Encadrements, — Baguettes — Guérison complète du **GOITRE** glandes par notre Friction anti-goitreuse. — Strassmann " seul remède efficace et garanti efficace. Nombreuses attestations. Prix: 1/4 flac., 3 fr.; 1 flacon 5 fr. Prompt envoi au dehors par la pharmacie du Jura, Bienne.

**Cure de RAISINS**  
en toute saison  
Puissant dépuratif du sang, grâce au ferment pur de raisins des pays chauds.  
**H. BURMANN, Les Breuels**  
Téléphone No 20  
Sans rival contre: boutons, clous, diabète, gonitè, eczéma, etc.  
Seuls dépositaires pour Fribourg: Grande Pharm. Centr. Bourknecht & Gottrau.

**Femme de chambre**  
demandée pour le service privé du prop. d'un hôtel, à Lausanne. Doit savoir servir à table et se bien présenter. Offres avec photo et copies de certificats sous E. 13545 L. à Publicitas S. A., Lausanne.

Hôtel-pension, 40 lits, à Lausanne, demande **filles de cuisine**  
Salaire 70 fr. Offres sous F. 13546 L. à Publicitas S. A., Lausanne. 5757

**un étage**  
5-6 pièces joli et confortable, ou petite villa, dans belle situation. Offres sous Bc 3211 Z à Publicitas S. A., Zurich.

**Léchelles**  
Samedi 22 août, à 2 1/2 heures, au Buffet de la gare de Léchelles, on vendra aux enchères publiques les articles 101 et 102 du cadastre de Léchelles, bois et prés, à La Fays à Broillet. L'exposant: **J. BROILLET, à Bellaux**

**Bandages pour camions**  
1<sup>re</sup> Marque française Nouvelle réduction de prix. P. 5635 F — 5666. Demandez offres au Garage Torinus, Fribourg, tél. 709.

**Une famille catholique**  
de bons travailleurs, ayant son personnel, demande à travailler à mi-fruit, en Suisse, un **DOMAINE** de la contenance d'au moins quarante poses. S'ad. sous P. 5610 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A VENDRE**  
1 motocyclette (Moser) 4 HP., marchant très bien, à 1,100 fr.  
**OCCASION**  
Meyeroock, Hülstein (Bâle-Campagne).

**Auto à vendre**  
Automobile 12 HP, neuve, torpédo quatre places, parfait état de marche, p<sup>r</sup> cause imprevue. S'adresser à C. Beausire, Avenue Beaujeu, 7, Lausanne.

**DÉMOLITION**  
200 portes, cinq portes d'entrée, face d'armoirs, sont à vendre. Francelli, Café Convalloup, Lausanne.

**MOTOSACOCHE**  
quatre HP, deux vitesses, éclairage électrique, bien conservée, à vendre faute d'emploi. S'adresser sous chiffré P. 4887 à Publicitas S. A., Fribourg.

**A LOUER**  
pour tout de suite, au centre de la ville, deux pièces attenantes, pouvant convenir p<sup>r</sup> bureaux ou atelier. S'adresser sous chiffres P. 4887 à Publicitas S. A., Fribourg.

Nous cherchons tout de suite **2 couturières expérimentées** **2 ouvrières modistes** connaissant à fond leur métier et pour notre rayon de Modes **première vendeuse** capable  
Offres avec références et prétentions aux **Grands Magasins Grosch & Greff** S. A., Lausanne. H 33858 L

**HUILES & GRAISSES DOMESTIQUES**  
Nous expédions partout, contre remboursement, en colis postaux de 5, 10 et 20 kg., emballages soignés, notre excellent **GRASSE MÉLANGÉE** extra fine (saïndoux, graisse de rognon, etc.) à 5 fr. 00 le kg.; notre première qualité **HUILE COMESTIBLE**, sans goût, à 5 fr. le litre, bidons facturés en ans. Adresser sans tarder les commandes à **L'HUILLERIE LE PHARE, NEUCHÂTEL.** 5421

**Banque Fédérale S. A. BERNE**  
Capital-actions et réserves : Fr. 63,400,000.—  
**Service spécial pour les titres** récemment ouvert  
(Angle Place Bubenber & rue Christoffe)

Jusqu'à nouvel avis, nous émettons des **Bons de caisse à 5 %**, de 3 à 5 ans, nominatifs ou au porteur, contre espèces ou en conversion d'obligations dénonçables.  
Carnets de dépôt. — Location de compartiments de coffres-forts.

**Remise de commerce**  
Nous avons l'honneur d'informer notre honorable clientèle que, dès le 4 août, nous remettons notre commerce de denrées coloniales à **MM. S. Bæriswyl & Co, Fribourg.**  
Nous remercions sincèrement tous nos clients pour la confiance témoignée durant de longues années à notre maison et la prions de la reporter sur nos successeurs.  
**NEUHAUS-RUEDIN & Co.**

**MM. S. Bæriswyl & Co**  
avisent le public de la ville de Fribourg et de la campagne que, le 4 août 1919, ils ont repris à leur compte le commerce de denrées coloniales de MM. Neuhaus-Ruedin et Co.  
Par des marchandises de choix et un service diligent et soigné, ils s'efforcent de mériter la confiance témoignée à cette ancienne maison.  
Fribourg, le 4 août 1919.  
**S. BÆRISWYL & Co, avenue de la Gare.**

**Atelier mécanique HENSELER & PERNET**  
Rue du Nord, 7  
RÉPARATIONS - REVISIONS  
Autos, motos & vélos. — Vulcanisation

**OCCASION**  
A VENDRE une armoire ordinaire à 1 porte; une armoire à deux portes; un buffet de cuisine à deux portes, fenille garnie en zinc, de 0,95 de haut, large 1 m. 20; un lit fer avec sommier; un gradin de trois marches; une petite table de cuisine avec tiroir.  
S'adresser : F. Audergon, 8, Miséricorde.

**Aux Chaussures Modernes S. A.**  
Rue de Romont, 28 FRIBOURG Téléphone 539

Ne manquez pas de demander notre **catalogue** No 2. Vest dans votre intérêt.

**EMPLOYÉE**  
très bonne dactylo, sachant correspondre français, allemand et, si possible, italien, est demandée pour le 1<sup>er</sup> septembre. Très bon salaire. — Faire offres détaillées à **O. Scheppli, Fribourg.**

**LA BANQUE E. ULDRY & Co** bonifie 5 1/2 % pour dépôts à 3 ou 5 ans.